

Discours de François Villeroy de Galhau :

« Le défi d'une gouvernance économique efficace à l'échelle européenne pour contribuer à une communauté internationale prospère »

Lors du « Forum des marchés émergents » qui se tenait à Paris le 11 avril, François Villeroy de Galhau, Gouverneur de la Banque de France, s'est prononcé pour la création d'un poste de ministre des Finances de la zone euro. Même si de fortes réticences existent au sein des gouvernements en ce qui concerne le « partage des ressources budgétaires et de la souveraineté », le Gouverneur de la Banque de France souhaite « faire valoir des arguments économiques pour promouvoir une gouvernance de la zone euro plus solide ». Pour François Villeroy de Galhau, « L'absence de coordination a un vrai coût économique ». Ainsi, « Pour faire avancer le débat, il faut opérer trois choix fondamentaux : (i) Premièrement, progresser en parallèle sur les réformes nationales et la coordination européenne ; (...) (ii) Deuxièmement, nous devons reconnaître que les « institutions avec mandat » sont plus efficaces que les « règles sans institutions ». Pour renforcer la cohérence et la coordination des politiques économiques, (...) nous avons besoin de règles plus simples. Mais elles doivent être complétées par des institutions fortes dotées de pouvoirs discrétionnaires ; (...) (iii) Troisièmement, il y a place pour un niveau intermédiaire d'intégration (...). Je l'appellerai « pleine coordination des politiques économiques nationales », le chaînon actuellement manquant entre intégration complète, du type de celle de la politique monétaire, et la surveillance fondée sur des règles ». Les missions principales d'un ministre des Finances pourraient être au nombre de quatre. 1/ Il serait chargé « de la préparation d'une stratégie collective à l'échelle de la zone euro ». 2/ Il serait « responsable de la surveillance de la mise en œuvre de la stratégie collective ». 3/ Il serait également responsable « de la mise en œuvre de la gestion de crise centralisée ». 4/ « Enfin, au fur et à mesure de l'intégration, le ministre pourrait se voir confier la gestion du fonds de convergence de la zone euro, évoluant vers un budget de l'euro ». Selon François Villeroy de Galhau, « Pour la zone euro, pour ses citoyens, 2016-2017 est le moment décisif pour agir. »

[Cliquez ici pour accéder au discours de François Villeroy de Galhau](#)

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

Union européenne

BCE : Réunion du Conseil des gouverneurs du 21 avril 2016

À l'issue de la réunion du 21 avril 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Selon nous, les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous avons commencé, comme décidé le 10 mars 2016, à porter à 80 milliards d'euros, contre 60 milliards d'euros précédemment, nos achats mensuels effectués dans le cadre du programme d'achats d'actifs ». Il a également déclaré « (...) en juin, nous réaliserons la première opération de notre nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées (TLTRO II) et nous effectuerons nos premiers achats dans le cadre du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). (...) À la suite de la vaste série de décisions que nous avons prises début mars, les conditions de financement globales se sont améliorées dans la zone euro. Les répercussions des mesures de relance monétaire sur les entreprises et les ménages, notamment à travers le système bancaire, se renforcent. Toutefois, les incertitudes au niveau mondial persistent. Pour la période à venir, il est essentiel de conserver une orientation accommodante appropriée de la politique monétaire aussi longtemps que nécessaire pour soutenir la dynamique de la reprise économique en cours dans la zone euro et accélérer le retour de l'inflation vers des niveaux inférieurs à, mais proches de 2 %. Le Conseil des gouverneurs continuera de suivre attentivement l'évolution des perspectives en matière de stabilité des prix et agira, le cas échéant, en utilisant tous les instruments à sa disposition dans le cadre de son mandat pour atteindre son objectif. Dans le contexte actuel, il est crucial de veiller à ce que l'environnement de très faible inflation ne se traduise pas par des effets de second tour sur les processus de fixation des prix et des salaires ».

[Cliquez ici pour télécharger la déclaration](#)

Union européenne

Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,3 % en février 2016, en baisse par rapport au taux de 10,4 % enregistré en janvier 2016 et à celui de 11,2 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,9 % en février 2016, stable par rapport à janvier 2016, et en baisse par rapport au taux de 9,7 % de février 2015. Il s'agit du taux le plus faible dans l'UE28 depuis mai 2009. Eurostat estime qu'en février 2016, 21,651 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,634 millions dans la zone euro. Par rapport à janvier 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 59 000 dans l'UE28 et de 39 000 dans la zone euro. Comparé à février 2015, le chômage a baissé de 1,971 million de personnes dans l'UE28 et de 1,303 million dans la zone euro.

Publications au Journal Officiel

Ordonnance n° 2016-415 du 7 avril 2016 relative à l'économie sociale et solidaire dans le département de Mayotte

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032372213&categorieLien=id>

Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032295952&categorieLien=id>

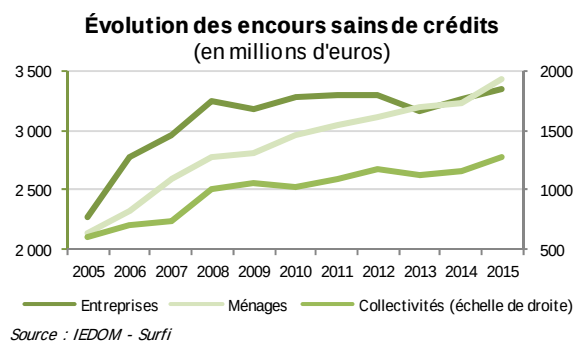
Encours de crédits en 2015 : regain d'activité financière

En 2015, l'activité de financement gagne en dynamisme, l'encours sain de crédits s'établissant globalement à 8,6 milliards d'euros (+5,7 %, contre +2,3 % en 2014).

Ce regain d'activité est en grande partie imputable aux ménages dont l'encours sain enregistre une hausse de 6,7 %, à 3,4 milliards d'euros. Dans un contexte de baisse des taux d'intérêts, les encours des crédits à la consommation, comme des crédits à l'habitat, affichent des taux de croissance soutenus (+9,7 % et +5,6 % respectivement).

L'encours sain des crédits aux entreprises progresse plus modérément, à 3,3 milliards d'euros (+2,4 %), tiré par les crédits à l'investissement dont l'encours augmente de 13,1 %.

Les collectivités locales participent également au rebond de l'activité financière. Fin décembre, leur encours sain s'élevait à 1,3 milliard d'euros, en hausse de 11,1 % sur l'année.

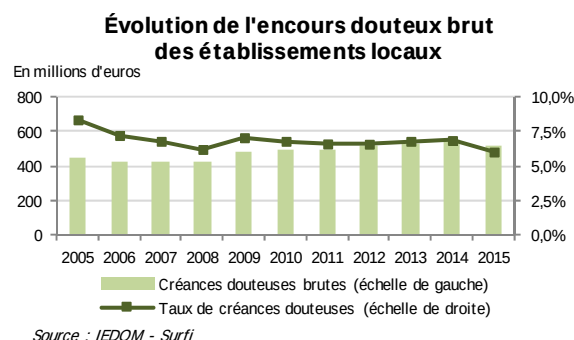


Créances douteuses : amélioration de la qualité des portefeuilles

Conséquence de la poursuite des efforts opérés par les banques pour assainir leurs portefeuilles de crédits, le niveau des créances douteuses brutes recule, à 575 millions d'euros à fin décembre (-2,9 % par rapport à 2014), portant le taux de créances douteuses à 6,3 % (-0,5 point sur un an).

La baisse est encore plus marquée sur les seuls établissements installés localement pour lesquels les créances douteuses diminuent de 5,9 %, à 515 millions d'euros. Leur taux de créances douteuses est ainsi ramené à 6,0 % (-0,8 point).

Des informations complémentaires sont disponibles dans la publication *Évolutions monétaires à la Martinique au 31 décembre 2015*, en ligne sur [le site internet](#) de l'agence IEDOM de Fort-de-France.



BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

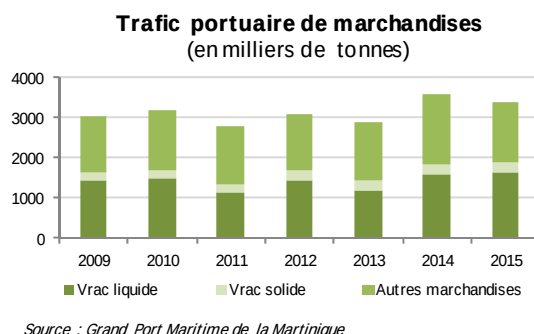
Activité portuaire 2015 : des résultats mitigés

Après un rebond marqué en 2014, le trafic global de marchandises du Grand Port Maritime de la Martinique (GPMLM) recule, à 3,4 millions de tonnes en 2015 (-4,8 %).

Le trafic des marchandises non conditionnées en conteneurs, dites « en vrac », progresse à 1,9 million de tonnes (+3,4 %). Dans le détail, le port enregistre un tonnage record de vrac liquide en 2015. À 1,6 million de tonnes, le trafic a augmenté de 4,2 % sur un an, porté par la hausse des entrées de pétrole brut (+11,3 %). Malgré une bonne orientation du trafic de céréales (+4,5 %) et de clinker (+3,4 %), l'activité sur les vrac solides est globalement en repli (-1,4 %), en lien avec le recul du trafic d'engrais (-13,3 %) et des « autres produits » (-34,7 %).

La tendance globale est néanmoins orientée à la baisse du fait de la contraction du trafic de marchandises hors vrac, à 1,5 million de tonnes (-13,3 %). En effet, le nombre de conteneurs recule de 7,4 %, avec une baisse importante de l'activité de transbordement, divisée par deux entre 2014 et 2015.

Il s'agit toutefois d'une année satisfaisante pour le GPMLM, le tonnage total sur l'année 2015 étant l'un de ses meilleurs résultats, après le record d'activité de l'année de 2014.



Hydrocarbures : bonne tenue de la consommation en 2015

Pour la première fois depuis 2010, les volumes d'hydrocarbures mis à la consommation sur le marché martiniquais ont progressé (+8,9 %) en 2015, s'élevant ainsi à 491 milliers de tonnes métriques.

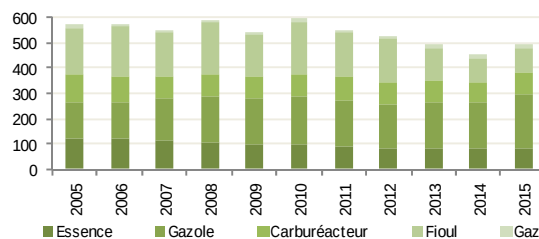
Les carburants routiers (super sans plomb et gazole route) représentent 60 % des hydrocarbures mis à la consommation. Ils progressent de 12,3 % par rapport à 2014, tirés en particulier par les ventes de gazole (+16,9 %) dont le prix a diminué de 17,5 % sur l'année.

La consommation de fioul, qui représente 20,4 % des volumes mis à la consommation localement, est également en hausse (+7,5 %).

Les ventes de fioul, destinées principalement aux entreprises industrielles, sont en augmentation. Le marché du fioul domestique (FOD, Fuel Oil Domestique) progresse de 19,5 % par rapport à 2014, signe probable d'une amélioration de l'activité économique. De plus, les ventes intérieures de fioul affecté à la production d'électricité par EDF (fuel EDF) progressent de 6,2 % sur l'année.

Enfin, les ventes intérieures de carburéacteur enregistrent un léger rebond (+0,8 %), après la baisse enregistrée en 2014 (-2,9 %).

Hydrocarbures mis à la consommation locale
(en milliers de tonnes métriques)



Source : SARA

ACTUALITÉS RÉGIONALES

La Martinique, membre officiel de l'OECE

Le 7 avril 2016, à Sainte-Lucie, Philippe Seigneurin, Premier conseiller de l'ambassade de France auprès des Etats membres de l'OECE (Organisation des États de la Caraïbe orientale), a présenté les instruments d'adhésion de la Martinique au directeur général de l'organisation, Dr Didacus Jules. La Martinique quitte donc le statut de membre associé, qu'elle avait obtenu en février 2015, pour devenir membre officiel de l'OECE, et renforce ainsi sa présence dans la région.

PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Prix (source : INSEE)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	- février 2016	99,9	+0,1 %	+0,3 %
Chômage (source : DIECCTE)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A)	- février 2016	43 290	-0,2 %	-2,9 %
Allocations chômage (source : Pôle emploi)	Nombre d'allocataires de Pôle emploi	- décembre 2015	22 675	-1,5 %	-0,8 %
RSA (source : CAF)	Nombre de bénéficiaires payés <i>Données non consolidées</i>	- octobre 2015	43 172	-0,1 %	+2,7 %
Commerce extérieur (source : Douanes)	Importations (millions d'euros)	- décembre 2015	252,8	+10,9 %	-4,3 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	199,4	+4,6 %	-1,3 %
	Exportations (millions d'euros)	- décembre 2015	46,0	+35,5 %	+2,4 %
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	17,7	+4,9 %	+13,5 %
Grande distribution (source : DIECCTE)	Taux de couverture mensuel	- décembre 2015	18,2 %		+1,2 pt
	Hors produits pétroliers	- décembre 2015	8,9 %		+1,2 pt
Indicateurs de vulnérabilité (source : IEDOM)	Chiffre d'affaires des hypermarchés (millions d'euros)	- février 2016 - cumul annuel	43,9 91,5	-7,6 %	-2,9 % +1,6
	Personnes physiques en interdiction bancaire	- mars 2016	15 465	-2,1 %	-1,0 %
	Personnes morales en interdiction bancaire	- mars 2016	2 361	-0,9 %	-3,2 %

INDICATEURS SECTORIELS			Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
Trafic aéroportuaire (source : SAMAC)	Nombre de passagers (hors transit)	- mars 2016	191 967	+9,5 %	+25,8 %
		- cumul annuel	543 539		+18,3 %
Trafic maritime (source : DD PAF)	Nombre de croisiéristes	- janvier 2016	92 464	+109,6 %	+78,4 %
		- cumul annuel	-		-
Construction (source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)	- mars 2016	15 002	+11,7 %	-7,6 %
		- cumul annuel	42 103		-3,3 %
Immatriculations (source : AAA)	Véhicules particuliers neufs (VPN)	- mars 2016	924	+23,0 %	-6,5 %
	Véhicules utilitaires neufs (VUN)	- mars 2016	184	+39,4 %	+4,0 %
	Cumul annuel (VPN et VUN, hors bus, porteurs et tracteurs)		3 219		+5,0 %

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊT ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	0,00 %	16/03/2016
Taux de la facilité de prêt marginal	0,25 %	16/03/2016
Taux de la facilité de dépôt	-0,40 %	16/03/2016

Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015

Créances de personnes physiques	Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
(Hors besoins professionnels) :	4,54 %	0,75 %	0,75 %	1,25 %	1,50 %
Autres cas :	1,01 %				0,50 %

* hors prime d'Etat

Taux d'intérêt fin de mois - EONIA

Décembre	Janvier	Février	Mars	1 mois	3 mois	6 mois	1 an
-0,1270 %	-0,2280 %	-0,2270 %	-0,3030 %	-0,3340 %	-0,2440 %	-0,1320 %	-0,0050 %

Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)

Décembre	Janvier	Février	Mars	Décembre	Janvier	Février	Mars
0,97 %	0,90 %	0,65 %	0,56 %	1,17 %	1,10 %	0,85 %	0,76 %

Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR

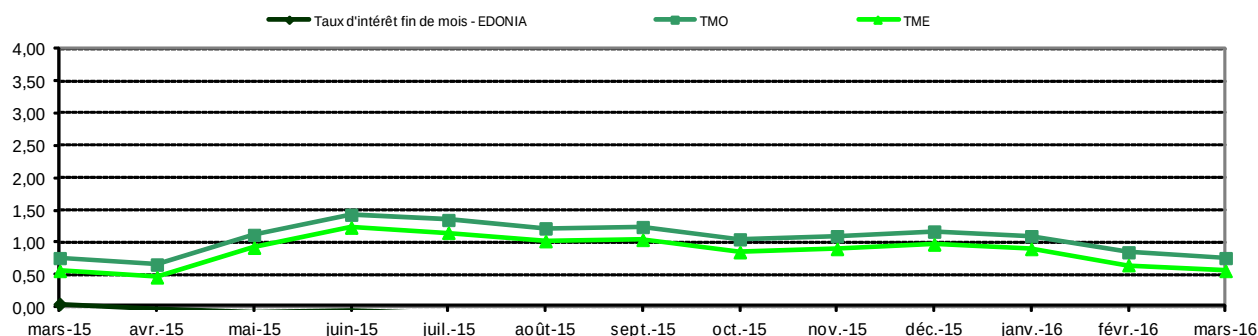
Décembre	Janvier	Février	Mars
1,17 %	1,10 %	0,85 %	0,76 %

Taux de l'usure (seuils applicables au 1^{er} avril 2016)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	4,05 %	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	7,17 %
Prêts à taux variable	3,55 %	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	2,92 %
Prêts-relais	4,25 %	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	3,33 %
Autres prêts		Découverts en compte	13,37 %
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	20,05 %	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	2,73 %
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	13,20 %	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	Seuils de l'usure
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	7,63 %	Découverts en compte	13,37 %

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

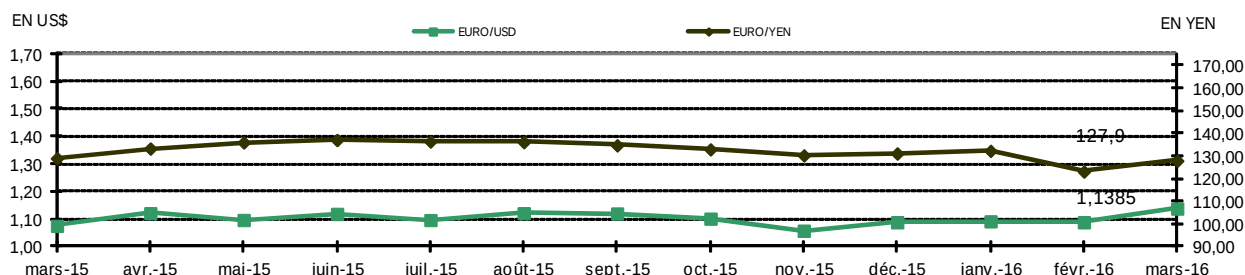
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (États-Unis)	1,1385	EURO/ZAR (Afrique du Sud)	16,7866	EURO/SRD (Surinam)	5,8115
EURO/JPY (Japon)	127,9000	EURO/BWP (Botswana)	12,3362	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,04
EURO/CAD (Canada)	1,4738	EURO/SCR (Seychelles)	15,3407	EURO/DOP (Rép. Dom.)	52,1029
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,7915	EURO/MUR (Maurice)	40,0914	EURO/BBD (La Barbade)	2,2759
EURO/SGD (Singapour)	1,5304	EURO/BRL (Brésil)	4,1174	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	7,5099
EURO/HKD (Hong-Kong)	8,8282	EURO/XCF (Vénézuéla)	11,3657	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	3654,0947	EURO/XCD (Dominique)	3,0726	EURO/FC (Comores)	491,96775

Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE	15,6466 EEK
	1,9583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM	
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD	
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0,429300 MTL	30,1260 SKK	